

# Aides d'État

## Maîtriser la pratique fiscale

### OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et la pratique des aides d'État en matière de fiscalité.
- Optimiser l'utilisation des aides d'État et contrôler les risques.

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les principes énoncés sont illustrés par des exemples concrets afin d'optimiser leur compréhension et leur mise en pratique. Les études qui concluent la formation permettent de vérifier l'acquisition des connaissances.

### PUBLIC CONCERNÉ


- Fiscalistes et avocats
- Responsables financiers et comptables
- Experts-comptables
- Toute personne souhaitant maîtriser le régime fiscal des aides d'État

### ANIMATEUR

Betty TOULEMONT  
Avocat Associé  
PDGB Société d'Avocats

1 jour - 7 heures  
code 3074  
tarif HT : 825 €  
*repas compris*

Paris  
28 juin 2010  
15 décembre 2010

 Ce cursus en intra ? Contactez-nous au 01 44 09 21 98

### PROGRAMME

#### Déterminer les caractéristiques d'une aide d'État dans le domaine de la fiscalité

- **Les critères des aides prohibées**  
Avantage qui allège la charge fiscale ordinaire  
Avantage octroyé par l'État au moyen de ressources publiques  
Mesure affectant la concurrence et les échanges entre États membres  
Avantage par une mesure spécifique ou sélective
- **Forme admissible de concurrence fiscale**  
Justification par les particularités du système fiscal en question  
Le taux d'imposition

#### Maîtriser la procédure de contrôle communautaire des aides d'État

- **Le code de conduite dans le domaine de la fiscalité des entreprises**  
Identifier les critères retenus par le code de conduite  
Mesurer le pouvoir de ce code  
Examen des aides déjà traitées
- **Cerner le contrôle par la Commission européenne**  
La distinction entre aides nouvelles et aides existantes  
Être au fait des obligations des États membres dans le cadre d'une aide nouvelle ou existante  
Les hypothèses pouvant révéler l'existence d'une aide illégale  
Le déroulement de la procédure

#### Les conséquences du contrôle de la Commission

- **Le pouvoir coercitif de la Commission selon l'origine de l'aide**
- **Les modalités de la restitution de l'aide d'État octroyée**  
Savoir qui doit restituer les sommes allouées  
Définir à qui la restitution doit être faite  
Établir la forme sous laquelle la restitution doit être effectuée  
Savoir combien restituer  
Les obligations vis-à-vis de l'entreprise qui doit rembourser  
Étudier les possibilités pour un État membre de se soustraire à cette obligation
- **Les voies de recours envisageables**  
Le pouvoir des juridictions nationales  
Le pouvoir des juridictions communautaires

#### Les aides autorisées sans examen préalable de la Commission

- **Le règlement des minimis**
- **Les aides accordées aux PME**
- **Les aides à finalité régionale**
- **Les aides sectorielles**

#### Étude de cas : mesures fiscales discriminatoires et aides d'État

Contester en présence d'exonérations dont bénéficient certains contribuables  
Démontrer la véracité face aux contributions dont le produit est affecté

#### Étude de cas : GIE fiscaux et holdings 29 luxembourgeoises

#### Partage d'expériences : une transaction fiscale peut-elle constituer une aide d'État ?